

Chaque centre de ressources labellisé par la DIV dans le cadre du réseau national des centres de ressources pour la Politique de la Ville est compétent pour intervenir soit à une échelle départementale, régionale ou interrégionale.

C'est le cas de Trajectoire Ressources/Centre de Ressources Acteurs de la Ville dont le rayonnement s'étend de la Bourgogne à la Franche-Comté. Ses missions s'appliquent prioritairement en direction des territoires concernés par un dispositif Politique de la Ville : Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Programme de Rénovation Urbaine, Programme de Réussite Educative, Atelier Santé Ville... (voir dispositifs) mais peuvent s'élargir aux autres territoires dans le champ du développement local : coopération intercommunale, politiques culturelles de territoire, mémoire et territoire...

Le [site i.ville](#) de la [Délégation interministérielle à la Ville](#) permet de mieux appréhender les territoires concernés de manière régionale et locale.

[Carte des centres de ressources de la politique de la ville en février 2012 sur le site iVille](#)

Pour la Franche-Comté :

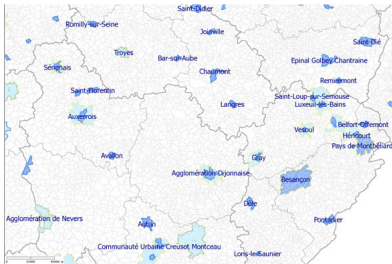
- [Informations géographiques](#)
- [Liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville](#)

Pour la Bourgogne :

- [Informations géographiques](#)

Vous pouvez également télécharger les atlas régionaux des Contrats Urbains de Cohésion Sociale pour la Bourgogne et la Franche-Comté :

- [Pour la Bourgogne](#)
- [Pour la Franche-Comté](#)



*Copie de carte des territoires de la politique de la ville en Bourgogne et Franche-Comté*